

Gauche européenne : réactions au coronavirus

Vincent Boulet, responsable Europe du PCF, 18 mars 2020

Allemagne : Die Linke demande « un parapluie de sauvetage solidaire » pour ceux qui souffrent du ralentissement de l'activité, sous la forme d'une « **allocation de transition Corona** », notamment pour les travailleurs indépendants, les commerçants, les cafés et restaurants, les petites entreprises. Une information en langue étrangère doit aussi être disponible pour que tous les travailleurs, même ceux qui ne maîtrisent pas l'allemand, soient au courant des mesures de protection. **Les sanctions contre la Syrie, le Venezuela, la Russie et l'Iran doivent être levés pour permettre l'entraide médicale.** Die Linke a édité une **affiche à coller dans les immeubles** où les voisins qui sont en mesure d'aider les autres peuvent indiquer leurs coordonnées : https://www.die-linke.de/fileadmin/download/themen/Gesundheit_und_Pflege/20200316-Corona-Nachbarschaftshilfe.pdf

Belgique : le PTB demande le confinement complet du pays [annoncé le 18 mars]. « La pression patronale pour maintenir l'activité dans les grandes entreprises doit être dénoncée ». **Réorienter la production du pays** pour le matériel de protection et le matériel médical nécessaire aux soins. Un congé parental sur le modèle de la France. Un **fonds d'urgence** pour empêcher les baisses de revenus liées au chômage économique. Le **report des crédits hypothécaires** durant la crise et 6 mois après la fin de celle-ci. Le PTB dénonce également l'éclatement des prises de décision dû au système fédéral complexe du pays : il y a 6 ministres de la santé à consulter !

Espagne : La Gauche Unie et le PCE soutiennent les mesures prises par le gouvernement espagnol et l'aide que le gouvernement accorde aux communautés autonomes : **maintien d'un service de repas pour les enfants dont l'école a fermé, mesures compensatoires pour les salariés et travailleurs indépendants en chômage économique.** Le PCE appelle les communautés autonomes à **mettre les cliniques privées « au service du système de santé publique » en appliquant l'article 128 de la constitution espagnole** qui stipule que « *Toute la richesse du pays dans ses différentes formes et quel que soit son appartenance est subordonnée à l'intérêt général. L'initiative publique est reconnue dans l'activité économique. Une loi pourra réserver au secteur public des ressources ou des services essentiels, tout particulièrement en cas de monopole, et décider également le contrôle d'entreprises lorsque l'intérêt général l'exigera* ». **Le PCE a également mis à disposition ses locaux** pour les autorités sanitaires et sociales, ainsi que son aide à la protection civile. **Le gouvernement espagnol a également annoncé à l'avance les mesures qu'il comptait prendre** en cas d'aggravation de la situation : limitation des transports publics, confinement...

Grèce : Syriza met en avant les mesures prises entre la sortie du mémorandum en août 2018 et le moment où ils ont perdu le pouvoir pour sortir de la crise le système public de santé grec, notamment la suppression des 5 euros de droit d'entrée dans les hôpitaux. Ils appellent à un **plan d'investissement** dans la santé chiffré à 35 milliards d'euros, à **ne pas prendre en compte ces investissements dans le calcul de la dette**, à embaucher 4000 médecins et à **titulariser le personnel soignant** qui travaille sur contrat. Les travailleurs en chômage économique doivent recevoir l'intégralité de leur salaire et les **licenciements doivent être interdits.** Une **allocation d'urgence** pour les faibles revenus doit être instaurée. Elargissement des critères d'allocation chômage, **suspension du recouvrement des prêts** au logement par les banques.

Irlande : Le Sinn Féin dénonce l'incurie de Johnson au Nord (voir plus bas sur le Royaume-Uni) et appelle à l'adoption d'une stratégie valable pour toute l'Irlande : **fermeture des écoles et aides pour les PME contraintes au chômage économique**. Il appelle également à ce que les personnes ou les entreprises **qui ne pourraient pas payer leurs factures ne soient pas pénalisées et ne souffrent pas de coupure énergétique**.

Italie : Le 14 mars, la CGIL et les autres confédérations syndicales ont conclu un accord avec le patronat sur les conditions de travail dans le contexte épidémique. On y trouve : mise en place de comités d'entreprise sur les lieux de travail sur l'application des règles de sécurité, avec la participation des organes de représentation des travailleurs (RSU, RSA) et de la direction des entreprises. L'organisation du travail doit respecter les règles de sécurité : distance d'un mètre, matériel de protection (masques, gants...), nettoyage des locaux, organisation des cantines... **Si cela n'est pas respecté, les organisations syndicales « utiliseront tous les outils de l'action syndicale »**. Il est « possible » de suspendre la production des secteurs non indispensables, de fermer des services. *« La poursuite des activités de production ne peut en effet avoir lieu qu'en présence de conditions garantissant aux travailleurs et aux travailleurs des niveaux de protection adéquats »*. Le 16 mars, les deux premiers travailleurs contaminés dans le cadre de leur travail et hors personnel de santé sont morts. Il s'agit de travailleurs de la poste à Bergame. La CGIL dénonce la faiblesse des protections pour les postiers et exige une réduction du service.

Portugal : Le PCP dénonce « le climat de peur » dans la population tout en soulignant la nécessité de prendre des mesures sanitaires d'urgence et de renforcer pour cela le système public de santé. Il faut « **revendiquer l'intérêt national devant les intérêts économiques qui cherchent à interférer et à conditionner les décisions dans le sens qui leur convient le mieux** ». Instauration d'une **garantie de réserve stratégique de médicaments, soustraite à l'influence de l'industrie pharmaceutique**. Augmentation des moyens pour la santé publique et embauche de personnel, « notamment dans les secteurs des soins primaires ». Prise de mesures de confinement pouvant aller, si c'est nécessaire et juridiquement cadré jusqu'à l'état d'urgence. Nécessité de coopération internationale dans les actes, au-delà des discours de l'UE sur la « solidarité européenne » qui sont hypocrites. « **Assumer l'investissement public et le soutien à la production nationale comme éléments stratégiques à court et moyen terme** ». **Garanties financières** aux petites entreprises, aux commerces, aux agriculteurs. **Mesures économiques immédiates** : sauvegarde des salaires, des revenus et des droits des travailleurs, la protection des emplois, **augmentation du salaire minimum à 850 euros, création d'un laboratoire pharmaceutique national public, soutien aux PME par le paiement de la dette de l'Etat à ses fournisseurs, défense des entreprises nationales** en difficulté comme la TAP.

Royaume-Uni : La gauche britannique dénonce l'incurie de Boris Johnson. Différents secteurs politiques (Labour, Left Unity) et syndicaux ont lancé la **campagne et la pétition *Protect the People*** (<https://www.protectthepeople.co.uk/>) demandant : le confinement des malades et les tests pour les personnes qui le demandent, la rémunération des jours de congés maladie et de garde d'enfants, des investissements immédiats pour permettre les soins appropriés.